

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

N° W19-589825

48325
 Optique A

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2568

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MOORAD

Rajael

Date de naissance : 18.8.55

Adresse : Mazalek

caes

Tél. : 0650 722 801

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Lalla BENNOUINA
Médecine Gé. Echographie
Médecine du Travail
Tél : 05 22 93 31 72

Date de consultation : 21/11/2020

Nom et prénom du malade : Mourad

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'atté

médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent(e) :

RR

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/11/20 C			200 DT	INP : 091622162 Dr. HALLA Médecin en Radiologie Dr. LIAZID BENNOUNA Médecin en Radiologie
21/11/20 ECG			100 DT	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE MIZOLIA MC. BENAZZOUI Ibtissam N° 51 RUE 4 MOZOLE HAÏ HAÏSSANI - CASABLANCA Tel: 022.99.30.64	21-11-2015	529,83

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE D'S FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

Dr. Laila Bennouna

Médecine Générale

Échographie

D U Diabétologie

D U Gynécologie

D U Nutrition - Obésité

Programme d'Amincissement Spécialisé



الدكتورة ليلى بنونة

الطب العام

الفحص بالصدى

داء السكري

أمراض النساء

التغدية

تشخيص الوزن بالات مخصصة

Casablanca le :

21/11/20

الدار البيضاء في :

79,70 x 2

- Zithromax 500

Dousati
Rajaei

153,-

1yp J1

UT.AV.: 08 2022
79,70
LOT N°: 1295684

- Vitamine C 1000

Vita C1000®

PPV 15DH30
EXP 09/2023
LOT 08031 38

195,-

1yp matin
1yp midi



PPV:14DH00
PER:09/23
LOT:J2496

144,-

Zinc



SYNTHEMEDIC
22 rue soukher bni al aouam roches
noires casablanca
INEXIUM

82,1,-

Diprane 1000



20 mg
Boîte 14
640150MP/2INRQ PP.V: 82,10 DH
6 118001 020591

69,0,-

1yp x 31



LOT:200297
DUO:10/2023
69,00DH

52,5,-

Frexium 20



1gelli matin



11,5,-

1yp x 31



1gelli matin



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



1yp x 31



